

Conditions générales de vente

des formations à l'Equipédagogie Akita

Remarque liminaire : Les présents statuts s'appliquent de manière identique aux hommes et aux femmes. L'utilisation systématique du masculin ne préjuge pas du sexe des personnes visées.

Article 1 : **Objet**

Les conditions générales des formations à l'Equipédagogie Akita, en groupe et/ou individuel, en ligne et/ou en présentiel, s'appliquent dans le cadre des relations entre « l'Elève » d'une part, et Arlette Agassis, ci-après dénommée « l'Organisateur » d'autre part.

Article 2 : **Inscription**

L'Elève s'inscrit en remplissant le formulaire d'inscription en ligne. Il est ensuite invité à procéder au règlement de son inscription selon le mode de paiement choisi, sauf accord préalable avec l'Organisateur.

La confirmation électronique du formulaire est équivalente à une signature manuscrite et constitue un engagement entre les parties, sauf cas de force majeure dûment attesté.

Article 3 : **Prestations**

Le montant de la prestation inclut les frais pédagogiques, les frais d'inscription, de location des infrastructures et des chevaux le cas échéant.

Les frais d'hébergement et de restauration à l'occasion de formations en présentiel sont inclus dans l'offre, sauf indication contraire dûment mentionnée - dans ce cas particulier, les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge de l'Elève.

Les frais de transport et d'arrivée/départ sur le lieu de la formation sont à la charge de l'élève.

Article 4 : **Tarifs**

L'Elève bénéficie des tarifs indiqués sur le site internet de l'Organisateur, et/ou dûment mentionnés dans l'offre. Ces tarifs ne souffrent d'aucune réduction, en dehors de celles éventuellement convenues entre l'Organisateur et l'Elève au moment de l'établissement du devis,

Article 5 : **Dates**

La formation a lieu aux dates et horaires dûment mentionnés dans l'offre. Les cours individuels ont lieu à des dates définies d'un commun accord avec l'Elève.

Article 6 : **Règlement**

L'Elève peut régler le montant de la formation en totalité à l'inscription ou en plusieurs versements mensuels - une majoration de prix est appliquée en cas de paiement en plusieurs versements.

Article 7 : **Mode de paiement**

L'Elève peut procéder au règlement de son inscription en Euro par carte bancaire (cartes nationales et internationales), prélèvement SEPA (zone EURO), Apple Pay, Google Pay et Amazon Pay..

Article 8 : **Frais de rappel**

Tout retard de paiement sera assujéti d'une taxe après 30 et 60 jours de retard.

En cas de retard de paiement de plus de 60 jours, l'Elève n'aura plus accès à la formation jusqu'au règlement de la somme due. Tout retard de paiement de plus de 90 jours entraînera la suspension définitive de la prestation, le solde de la facture restant dû.

Article 9 : **Annulation**

En cas d'annulation à l'initiative de l'Elève dans les quatorze (14) jours calendaires suivant son inscription, l'intégralité du montant versé est remboursé à l'Elève.

En cas d'annulation à l'initiative de l'Elève entre le quinzième (15) jour calendaire suivant son inscription et le trentième (30) jours calendaire avant le début de la formation, vingt pour cent (20%) du montant de la formation est dû à l'Organisateur.

En cas d'annulation à l'initiative de l'Elève dans les trente (30) jours calendaires avant le début de la formation, aucun remboursement n'est octroyé à l'Elève et la totalité du montant de la formation est due, sauf en cas de force majeure dûment attesté par écrit (email ou courrier postal).

Aucun remboursement n'est accordé si l'Elève abandonne la formation durant la période de formation.

L'Organisateur ne peut être tenu responsable à l'égard de l'Elève en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure ou d'un cas fortuit, aux sens reconnus par la loi.

Article 10 : **Absences**

Aucun remboursement n'est accordé en cas d'absence de l'Elève à une ou plusieurs sessions d'une formation en présentiel. L'Organisateur n'est pas tenu de proposer un rattrapage mais il peut le faire dans la mesure des possibilités et en accord avec l'Elève.

Tout cours individuel en présentiel qui n'est pas annulé quarante-huit (48) heures avant le début de la séance est dû. Un cours en ligne annulé même au dernier moment n'est pas dû mais reporté.

Les abonnements sont valables une année. Si les élèves ne suivent pas les cours dans ce délai, aucun remboursement ne sera accordé.

Si l'organisateur annule une session de formation ou un cours en ligne, il proposera à l'Elève de nouvelles dates pour remplacer celles annulées dans les meilleurs délais.

Article 11 : **Autorisation**

Si un élève accepte d'être photographié ou filmé pendant les formations, il accepte que les images soient utilisées dans le cadre de la communication de l'Organisateur. ou à des fins de formation.

Article 12 : **Sécurité**

L'Elève participe sous sa propre responsabilité. Il s'engage à respecter les mesures de sécurité prescrites par l'Organisateur. Le non-respect de ces mesures peut entraîner son expulsion sans indemnité.

L'Organisateur s'engage à fournir le maximum de sécurité sur le lieu de la formation, mais ne peut être tenu pour responsable de quelque dommage que ce soit.

Article 13 : **Assurance**

L'Elève est tenu d'être au bénéfice d'une assurance RC pour les chevaux mis à disposition. L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, vol, etc. survenu avant, pendant ou après la formation, y compris durant les trajets.

Article 14 : **Responsabilité**

N'étant pas en mesure d'assumer la surveillance d'un Elève suivant un traitement médical important, l'Organisateur invite celui-ci à demander un avis auprès de son médecin, psychiatre, etc.

Article 15 : **Confidentialité**

Les données utilisées pour les inscriptions ne sont à aucun moment destinées à être vendues, commercialisées ou louées à des tiers.

Article 16 : **Litiges**

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre, après épuisement des voies amiables, à l'appréciation du Tribunal de Lons-le-Saunier (Jura, France).

© 2026 Le Refuge d'Akita

Mise à jour v1.1 du 09.02.2026